

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 55/56 (1910)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INHALT: Le nouveau pont des Acacias sur l'Arve à Genève. — Wettbewerb für ein Schulhaus in Neuhausen. — Elektrizitätswerk am Lötsch. — Miscellanea: Eidgen. Polytechnikum. Das Virchow-Denkmal in Berlin. Bahnhof der S.B.B. in St. Gallen. Neues Kunstmuseum in Basel. Monatsausweis über die Arbeiten am Lötschberg-tunnel. Die Delegierten-Versammlung des Schweizer Ingenieur- und Architekten-Vereins. Das Lötschwerk und das Hochwasser. Heidelberger Schloss. Automobile

mit Luftfederung. Sanatorium auf dem Allerheiligenberg. Elektrische Beleuchtung Konstantinopels. Die Landquartbrücke der S.B.B. Die XXIII. Generalversammlung des Schweiz. Elektrotechnischen Vereins. Die Niesenbahn. — Konkurrenzen: Schlachthaus in Zug. Geiserbrunnen in Zürich. — Vereinsnachrichten: Ingenieur- und Architekten-Verein St. Gallen. Gesellschaft ehemaliger Studierender der eidg. polytechnischen Schule in Zürich: Stellenvermittlung.

Band 56.

Nachdruck von Text oder Abbildungen ist nur mit Zustimmung der Redaktion und genauer Quellenangabe gestattet.

Nr. 3.

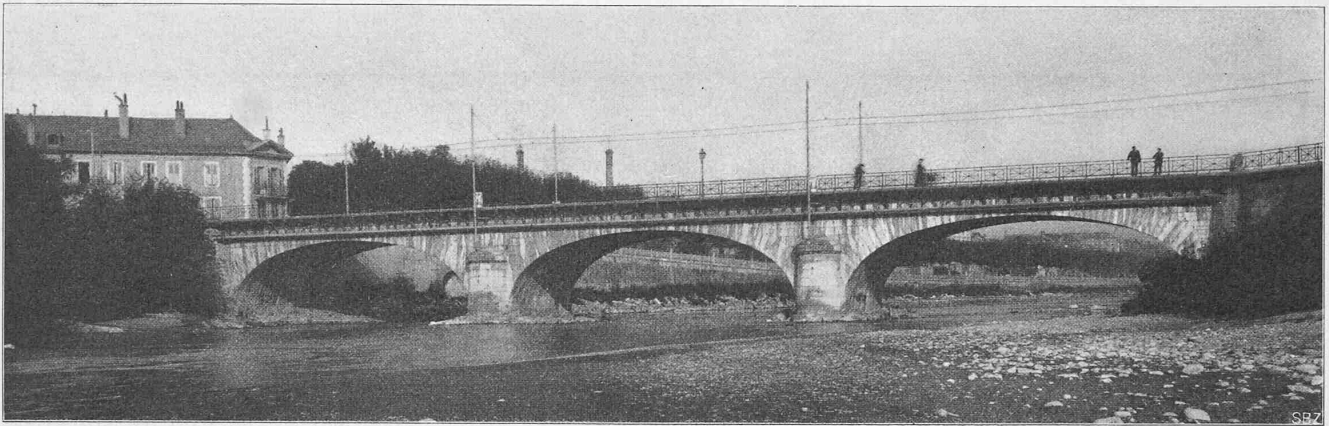


Fig. 1. Vue du pont de Carouge en trois arches, situé à environ 600 m en amont du pont des Acacias.¹⁾

Le nouveau pont des Acacias sur l'Arve à Genève.

Par E. Charbonnier, Ingénieur cantonal.

Le pont des Acacias qui vient d'être construit sur l'Arve, dans le quartier de Plainpalais, est destiné à remplacer un autre ouvrage établi en 1875 et devenu absolument insuffisant, comme solidité et comme largeur, pour les besoins de la circulation.

L'ancien pont est constitué par un tablier métallique, à poutres droites, supporté par cinq palées comprenant chacune 4 colonnes en fonte. Ces palées se présentent en biais sur le lit de la rivière et en obstruent notablement le cours.

Une passerelle sur deux colonnes en fer, destinée spécialement au passage des tramways, a été accolée à ce pont, du côté aval. La largeur totale de ces deux ouvrages est de 12 m, mais la chaussée proprement dite n'a que 5 m de largeur.

Les colonnes en fonte reposent sur des mouchets de pieux en bois protégés contre les affouillements par un enrochement important en gros blocs.

La multiplicité de ces points d'appui et leur genre de construction rendaient difficile l'exécution de nouvelles fondations sur l'emplacement du vieux pont. On s'est

donc décidé à placer le nouvel ouvrage en amont de l'ancien et sur le prolongement de l'Avenue des Acacias (fig. 2).

Cette disposition a nécessité la suppression d'une partie du Bvd. du Pont d'Arve et son remplacement par une autre artère, beaucoup plus large, qui aboutit directement au Temple de Plainpalais.

Les voies des tramways ont été déplacées également et l'une d'elles, celle passant par les Quais de l'Ecole de Médecine et du Cheval Blanc, a été supprimée, son trafic étant détourné sur une autre ligne.

Une certaine difficulté se présentait dans l'élaboration du projet du nouveau pont: En raison du régime torrentueux de l'Arve et des fortes crues subites de cette rivière, il fallait réduire autant que possible le nombre des points d'appui en rivière et maintenir un dégagement maximum. La hauteur relativement faible des quais exigeait d'autre part une épaisseur aussi minime que possible du tablier. Ces deux conditions écartaient d'emblée toute solu-

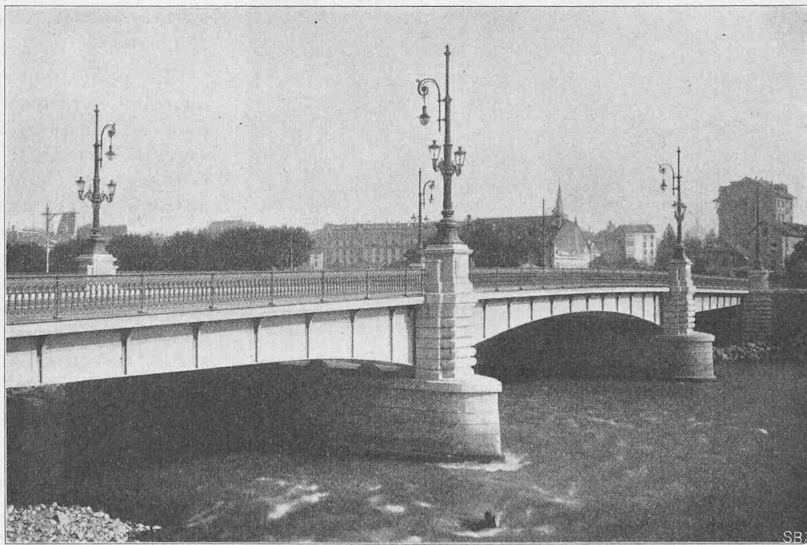


Fig. 5. Nouveau pont des Acacias. Vue prise de la rive gauche, en amont.

tion en maçonnerie et, en raison de la grande largeur du pont, rendait même difficile l'exécution d'une charpente métallique.

Pour ces motifs on a choisi comme silhouette générale un pont métallique avec deux piles aussi minces que possible et des poutres en forme d'arc dans la travée du milieu et de demi-arc dans les travées de rive. En cas de très forte crue, les appuis, et même les retombées des arcs sur les appuis du milieu, seront immergés, mais le dégagement obtenu par la forme cintrée des poutres sera néanmoins suffisant pour permettre le passage des corps flottants charriés par la rivière.

¹⁾ Nous joignons aux figures du nouveau pont à titre de comparaison une vue du pont de Carouge situé à environ 600 m en amont du Pont des acacias et qui date du commencement du siècle dernier. Les bords de l'Arve de beaucoup plus élevés à cet endroit ont permis d'y construire un pont en maçonnerie qui sied très bien à la localité.

La Réd.